

Rapport moral du Président

2009 a été le début d'une nouvelle mandature.

Grâce à vous tous, et à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner le 21 février 2009 j'ai pu poursuivre et mener à bien un certain nombre d'engagements qui me tenaient particulièrement à cœur.

Parmi eux, faire que la Côte d'Azur assume pleinement son rôle de région pilote tant par son niveau d'accueil, par son professionnalisme que par la qualité de ses formations.

Je souhaitais que notre activité professionnelle qui est la plus importante de France dispose d'un vecteur de communication mettant en avant la destination « Côte d'Azur » et qu'on puisse le décliner à l'occasion de grands événements tout au long de l'année 2010.

J'avais également émis le vœu que nous puissions dans un avenir proche, disposer des moyens financiers suffisants pour investir dans l'achat de bureaux afin de pérenniser nos efforts de gestion tout en mettant à disposition de nos commissions, clubs et SCA des outils de travail adaptés et performants.

Et pourtant, le contexte n'était pas des plus favorables. Le nombre des licenciés est en baisse au niveau national depuis cinq ans. Cette érosion peut s'expliquer par un « *turn over* » important dans les clubs, une offre diversifiée des activités sans prise de licence ou une tendance générale qui affecte toutes les fédérations sportives et le monde associatif en particulier.

En 2009, la crise mondiale est venue s'y ajouter avec les effets que l'on connaît.

Personne ne peut dire aujourd'hui quelle en sera l'incidence réelle dans les mois qui viennent, si les budgets de loisirs, les premiers généralement affectés, seront revus à la baisse ou pas...

Rajoutons à cela la perte d'obligation de déclaration pour pratiquer la pêche sous-marine qui aura un impact non négligeable sur le nombre de nos licenciés.

Enfin il ne faut pas sous-estimer les parts de marché prises par d'autres écoles, françaises ou étrangères.

La Côte d'Azur a été ces dernières années « l'exception qui confirme la règle » en affichant des indicateurs à la hausse. Ne croyons pas pour autant que cette situation est immuable et que nous serons toujours épargnés.

Si l'année écoulée a été comparable à la précédente en termes de résultats, certains indicateurs me laissent à penser qu'en 2010 la vigilance devra être de mise.

Je reviendrai plus loin dans ce rapport moral sur les projets que nous partagerons en 2010, mais avant tout, permettez-moi de citer le travail exemplaire de tous ceux qui font vivre notre comité régional :

Les Président(e)s de clubs et gérant(e)s de SCA ont eu, dans une période difficile, l'opiniâtreté nécessaire pour faire fonctionner avec intelligence et professionnalisme leurs établissements.

Les moniteurs, instructeurs, président(e)s de commissions, ont pris sur leurs loisirs et vie familiale pour que perdure cette idée généreuse de la transmission du savoir.

Les membres du Comité directeur aidés au quotidien par Hélène RICARD, secrétaire du Comité et Alain PONTY, Conseiller technique et sportif, ont comme toujours, montré leur volonté de travailler pour le bien de tous, sans la moindre exclusive.

A toutes ces personnes, ainsi qu'aux bénévoles anonymes que je vois s'affairer à l'occasion de

nombreuses manifestations fédérales, j'exprime ma reconnaissance et adresse un grand merci.

2009 une année moins « accidentogène » :

Chaque année je reviens sur les drames qui endeuillent nos activités en rappelant la nécessaire recherche de la tolérance zéro en matière de risques.

Hélas, malgré toutes les précautions prises, quelques accidents sont encore à déplorer.

Il est vrai que bien souvent ils touchent des plongeurs ou pêcheurs sous-marins isolés, et qu'en général nos clubs et SCA sont exemplaires dans leur démarche sécuritaire.

Si nous devons faire le pourcentage d'accidents par rapport au nombre de plongées effectuées sur une année le chiffre serait insignifiant ... mais dans l'imaginaire collectif la plongée reste encore un « sport dangereux »... Alors que faire ?

Les statistiques elles-mêmes, nous desservent, car ne distinguant pas (hélas) les « mesures préventives » lorsque dans le doute, le directeur de plongée choisit de faire évacuer un plongeur par précaution, des accidents réels qui donnent lieu à un suivi médical.

Je sais que nous ne pouvons tout maîtriser... ni les statisticiens ni les journalistes..., mais faisons encore un effort d'exigence pour que dans mon prochain rapport je n'aie plus à aborder cet aspect de nos disciplines.

La tendance :

Ce rapport vous évitera une « liste à la Prévert » des différentes réunions, conseils, comités directeurs départementaux, régionaux ou nationaux auxquels j'ai assisté en 2009.

Une telle énumération me semble totalement inintéressante et peu significative de l'activité du comité régional.

Je crois plus important que soient portées à votre connaissance les tendances générales qui se sont dégagées au cours de cette année, l'analyse que j'en ai faite, et les résultats chiffrés qui parlent d'eux-mêmes.

Depuis quelques années la Côte d'Azur s'affirme comme une région à fort potentiel « professionnel ».

Hors de mon propos l'idée d'opposer les professionnels de l'activité (ceux qui en vivent) au caractère « amateur » des associatifs qui pratiquent dans le cadre bénévole du loisir.

Les uns et les autres ont la plupart du temps les mêmes diplômes, les mêmes compétences et le même « professionnalisme » dans la gestion de leurs établissements respectifs. Ils sont à mes yeux aussi compétents et participent tous à l'image positive de l'édifice fédéral auquel ils ont adhéré.

La croissance des SCA est une réalité en Côte d'Azur. Nous en comptons 52 en 2009, qui représentent 23 % des licences délivrées. Parallèlement le nombre des clubs associatifs (123) reste stationnaire depuis plusieurs années.

Cette transformation du paysage fédéral me conduit à faire les remarques suivantes:

1° En tant qu'organe déconcentré de la FFESSM le comité régional est obligé d'appliquer la règle nationale du plafonnement à 10% du nombre de voix des SCA lors des votes en Assemblée générale.

Je comprends tout à fait la frustration de certaines d'entre-elles qui pour le même nombre de licences qu'un club associatif disposent d'un nombre de voix inférieur...

C'est faire peu de cas de structures qui jouent le jeu fédéral alors que l'on sait que leur activité principale est l'accueil de plongeur et non la vente systématique de licences...

J'avais proposé au niveau national il y a deux ans, que soit relevé le seuil minimum du nombre des licences nécessaires aux SCA pour bénéficier de leur agrément, mais qu'en contrepartie elles puissent disposer de la même représentativité que les clubs.

La plupart des comités régionaux n'étant pas concernés par ce problème vu le nombre minime de licences vendues par leurs SCA, le projet n'a pas été suivi d'effet...

2° Depuis plusieurs années le nombre global des licenciés de Côte d'Azur varie peu. Parallèlement un transfert du système associatif vers le commercial représente à ce jour 30 % des établissements du comité affiliés à la FFESSM.

Cet équilibre est fragile car il s'appuie en grande partie sur un transfert de licences de l'ancien club associatif vers la nouvelle SCA, et non sur le recrutement de nouveaux licenciés.

Si les structures associatives ont pour la plupart des difficultés à augmenter le nombre de leurs licenciés, il deviendra urgent et nécessaire de proposer des solutions pour accueillir de nouveaux adeptes.

Comment faire ?

Il faut tout d'abord partir du principe que le futur plongeur n'est plus un sédentaire et que son temps pour la pratique de l'activité est compté.

La lourdeur administrative du système fédéral ne facilite pas les choses et, disons le, les produits fédéraux ne se distinguent de la concurrence ni par leur originalité ni par leur prix.

Tout doit passer aujourd'hui par l'image, l'accueil et la réactivité.

Par le passé la publicité n'était pas nécessaire. Elle devient aujourd'hui indispensable.

A l'exemple de l'Égypte, des Maldives ou du Mexique, nous devons nous attacher à communiquer sur la « destination Côte d'Azur » plutôt que sur tel ou tel site.

Avec internet, la notion de temps est gommée et la réactivité pour répondre à une question est bien souvent l'un des éléments de choix du client.

Enfin, la qualité de l'accueil doit être à la hauteur de ce que l'on souhaite si nous-mêmes étions les consommateurs.

3° L'été 2009 a connu une modification d'importance dans le domaine de la pêche sous-marine (décret 2009-727 du 18 juin 2009).

Contre toute attente, et sans que quiconque n'ait été averti, la pratique de la pêche sous-marine de loisir n'est plus soumise à l'obligation de déclaration... Par conséquent notre licence qui avait valeur de permis de pêche sous-marine n'est plus nécessaire pour la pratique de cette activité.

Hormis les interdictions habituelles, les seules restrictions sont l'âge minimum de 16 ans et une assurance R.C. couvrant l'activité.

Ce point engendrera pour la saison à venir une perte de licences qu'il est difficile de quantifier.

Nous pouvons simplement mettre en garde ceux qui ont l'intention de pratiquer l'activité de la nécessité de disposer d'une assurance RC que la FFESSM fournit au travers de sa licence.

L'argument est légal mais faible car de très nombreuses assurances RC personnelles la garantissent déjà..

On peut d'ailleurs se poser la question de savoir si ce décret ne viendra pas sonner le glas des clubs de pêche sous-marine de la FFESSM, une fédération qui paradoxalement détient la délégation ministérielle, et à ce jour n'organise plus de compétitions régionales et nationales.

Les résultats chiffrés :

Licences :

En 2009 nous en avons enregistré 12648 licences soit cinq de moins qu'en 2008. Si ce chiffre est comparable à celui de 2008 il faut savoir que nous sommes le seul comité de Méditerranée à avoir conservé cet équilibre qui nous conforte dans notre place de 4^{ème} comité régional au rang national après trois comités interrégionaux (Ile de France – Picardie, Rhône – Alpes - Bourgogne - Auvergne, Bretagne – Pays de Loire).

Année	Adultes	Juniors	Enfants	TOTAL
2009	11034	1258	356	12 648
2008	11 056	1268	329	12 653
2007	10 569	1172	303	12 044

2006	10 574	1232	309	12 115
2005	10 466	1261	311	12 038

Dans le contexte difficile que j'évoquais au début de ce rapport, nous pouvons être satisfaits de ce résultat.

Brevets :

La Côte d'Azur n'a pas failli à sa réputation de sérieux dans le domaine des formations.

Avec un total de 6898 brevets techniques enregistrés en 2009 dans les clubs et SCA, 168 N4, 84 initiateurs et 67 MF1 reçus à l'examen, nous constatons une progression encourageante des formations de cadres MF1 par rapport à 2008 (127 candidats présentés à l'examen contre 82 en 2008), mais le nombre des N4 enregistrés en Côte d'Azur reste en diminution par rapport à 2008 (238 en 2008 pour 189 en 2009).

Cette récession des N4 s'explique par une meilleure organisation des comités « de l'intérieur » qui, au fil des ans se sont structurés pour organiser eux-mêmes leurs propres sessions d'examens et se servent uniquement des structures locales comme supports logistiques.

Brevets clubs et SCA :

N1	N2	N3	N5	Rifap	Nitx	Trix	Recyc	Inspi	enfants	TOTAL
3361	1291	715	14	200	957	58	21	20	261	6898

Brevets CTR :

Initiateurs (21 sessions) :

Candidats présentés	Candidats reçus	% de réussite
86	84	98 %

Niveau 4 (44 sessions) :

Candidats présentés	Candidats reçus	% de réussite
189	168	89 %

MF1 (8 sessions d'examen) :

Candidats présentés	Candidats reçus	% de réussite
127	67	53 %

Bilan financier :

Au moment de la rédaction de ce rapport le bilan annuel effectué par notre cabinet comptable ne m'est pas encore parvenu car les comptes seront arrêtés dans une semaine.

Je peux toutefois vous préciser au vu des chiffres de mi-décembre qu'en fin 2009 nous aurons une situation financière saine et stable, dans le droit fil de 2008.

Les chiffres exacts vous seront fournis dans le rapport de notre trésorier.

Depuis cinq ans, l'optimisation des dépenses sur la base de projets structurés et d'un budget prévisionnel adapté à chacune des actions porte ses fruits.

Aucune action proposée par les commissions n'a eu à en pâtir, et au bout du compte les

dépenses ont été très largement réduites.

Cette politique nous a permis de constituer des réserves suffisantes que l'ensemble du comité directeur et moi-même souhaitons voir affectées à l'acquisition de locaux de bureaux.

Cela permettra de préserver notre capital et servira aux différentes composantes du comité régional.

La présentation de ce projet vous sera faite lors de l'Assemblée générale.

Conclusion :

Le bilan de l'année écoulée peut se faire de manière comptable par l'analyse d'une balance chiffrée, mais également plus personnelle par le niveau d'implication des établissements du Comité dans les actions menées.

Concernant les chiffres, nous ne pouvons qu'être satisfaits.

Si aujourd'hui les rapports entre les gérants de SCA et les Présidents de clubs se sont normalisés, chacun ayant su prendre sa place, nous allons faire en sorte qu'en 2010 la politique régionale soit l'un des moteurs de votre communication.

Pour ce faire, au cours du prochain trimestre le Comité régional sera présent au Salon de la plongée à Paris en janvier.

Il diffusera une affiche et un dépliant sur le thème :

**La Côte d'Azur ..j'en rêve ..j'y vais !!
160 établissements de plongée vous attendent**

Fin février 2010, nous participerons à « **MEDEITERRANEA** le Festival international de l'image sous-marine et de l'aventure » d'Antibes, avec un stand important où chaque discipline pourra être représentée.

Je compte à cette occasion sur la présence de tous ceux qui souhaitent que cette manifestation redevienne le rassemblement méditerranéen des amoureux de la plongée.

A cet effet le comité régional dotera la manifestation d'un nombre important de baptêmes de plongée (400) que les visiteurs gagneront par tirage au sort et qui seront à effectuer dans les établissements de la région.

J'ai par ailleurs obtenu de l'organisation que tous les licenciés à la FFESSM bénéficient d'une remise de 3€ sur leur billet d'entrée au Festival (5€ au lieu de 8 €).

Cette manifestation bénéficiera de l'infrastructure et du réseau promotionnel de la ville d'Antibes sur le territoire national mais également en Italie.

Le festival sera couplé à un salon professionnel et un colloque scientifique international sur le thème des enjeux économiques et la protection de l'environnement méditerranéen.

Sauf problème technique, *Alcyone*, le navire des dernières expéditions du Commandant Cousteau sera dans les eaux antiboises à cette période.

Une fois encore je tiens à préciser que si le comité régional ne peut régler tous vos problèmes, il est là pour mettre en place une politique collective dont chacun pourra bénéficier.

Le comité directeur et les présidents de commissions en sont parfaitement conscients, c'est pourquoi toutes les décisions qui engagent notre avenir sont prises avec la plus grande attention.

Nous vivons tous la même aventure, avec pour certains plus de risques que d'autres. La solidarité et la concorde doivent prévaloir sur tout autre sentiment si nous voulons que la Côte d'Azur soit longtemps encore jalouée pour son dynamisme.

Chers amis, je vous souhaite une année 2010 prospère et pleine de projets et j'y ajoute tous mes vœux de santé et de bonheur pour vous et les vôtres.

Bien amicalement,

Alex POLLINO
Président régional FFESSM